

RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE !

Demande de subvention



Soucieuse des problématiques environnementales, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile met en œuvre des actions concrètes, depuis de nombreuses années, eu égard notamment au réchauffement climatique.

Dans cet esprit, elle incite les habitants des 6 communes qui le peuvent, à stocker l'eau de pluie grâce à un récupérateur, pour l'arrosage de leur jardin. Ce geste éco-citoyen permet non seulement de réaliser des économies mais également de ne pas fragiliser plus la nappe phréatique.

Obtenez une subvention de 25€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie*

Pour accompagner les usagers vers moins de dépendance à l'eau, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile propose de financer à hauteur de 25 € les foyers ou syndicats de copropriétaires qui s'équiperont d'un récupérateur d'eau de pluie à compter du 1^{er} juillet 2019.

Les récupérateurs d'eau de pluie éligibles à l'aide devront impérativement comprendre :

- Une cuve de 1000 L maximum,
- Un collecteur à placer sur une gouttière équipée d'un trop plein.

L'eau stockée dans les récupérateurs ne servira que pour l'arrosage.

* pour un récupérateur d'eau de pluie acheté dans le commerce. Réservé aux habitants de Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai et Obernai, dans la limite d'une subvention par foyer.

Votre contact :

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

38, rue du Maréchal Koenig - BP 85 - 67210 OBERNAI CEDEX - Tél. 03 88 95 53 52 - ccpso@ccpso.com

www.cc-paysdesainteodile.fr

DEMANDE DE SUBVENTION DE 25€ POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Comment obtenir une subvention ?

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vous propose d'obtenir une subvention de 25€ pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pour cela vous devez :

- Habiter une des communes de la Communauté de Communes : Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai ou Obernai (fournir un justificatif de domicile).
- Utiliser le récupérateur d'eau de pluie sur le territoire de la Communauté de Communes.
- Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à la Communauté de Communes.
- Joindre une facture nominative et détaillée (un simple ticket de caisse n'est pas valable).
- Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile se réserve le droit d'interrompre cette opération de subvention à tout moment. Une seule subvention par foyer. Toute omission ou fausse facture entraînera le rejet de la demande.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

1. Le demandeur

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Nombre de personnes dans le foyer :

2. Le récupérateur d'eau de pluie

Volume : L

Prix :

Adresse d'utilisation :

.....

Contrat d'engagement

Je m'engage à utiliser le récupérateur d'eau de pluie à l'adresse ci-dessus et à n'utiliser l'eau récupérée que pour l'arrosage des végétaux.

Fait à le

Lu et approuvé

Documents à retourner à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, 38 rue du Maréchal Koenig - 67210 OBERNAI : la présente demande complétée, datée et signée, la facture du récupérateur d'eau de pluie et un relevé d'identité bancaire ou postal.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la demande de subvention d'un récupérateur d'eau de pluie.